

# DINGY-SAINT-CLAIR

## Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

### Exercice 2012

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice  
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs  
peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

# Table des matières

<b>1. Caractérisation technique du service</b> .....	3
1.1. Présentation du territoire desservi.....	3
1.2. Mode de gestion du service.....	3
1.3. Estimation de la population desservie (D101.1) .....	3
1.4. Nombre d'abonnés .....	4
1.5. Eaux brutes.....	4
1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau .....	4
1.6. Eaux traitées.....	5
1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2012.....	5
1.6.2. Production .....	5
1.6.3. Achats d'eaux traitées .....	6
1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice .....	6
1.6.5. Autres volumes .....	6
1.6.6. Volume consommé autorisé .....	7
1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) .....	7
<b>2. Tarification de l'eau et recettes du service</b> .....	7
2.1. Modalités de tarification .....	7
2.2. Facture d'eau type (D102.0) .....	8
2.3. Recettes .....	9
<b>3. Indicateurs de performance</b> .....	10
3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	10
3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2) .....	11
3.3. Indicateurs de performance du réseau.....	11
3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3) .....	11
3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	12
3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	12
3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2) .....	12
3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3) .....	13
<b>4. Financement des investissements</b> .....	13
4.1. Branchements en plomb.....	13
4.2. Montants financiers.....	14
4.3. État de la dette du service.....	14
4.4. Amortissements.....	14
4.5. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service.....	14
4.6. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice .....	14
<b>5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau</b> .....	15
5.1. Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P109.0).....	15
<b>6. Tableau récapitulatif des indicateurs</b> .....	15

# 1.

## Caractérisation technique du service

### 1.1 Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

- Nom de la collectivité : DINGY SAINT CLAIR
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Commune
- Compétences liée au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection du point de prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi: DINGY-SAINT-CLAIR
- Existence d'une CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux )  Oui  Non
- Existence d'un schéma de distribution  Oui, date d'approbation : .....  Non
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation : 17.03.2011.  Non

### 1.2 Mode de gestion du service

Le service est exploité en  régie  
 régie avec prestataire de service  
 régie intéressée  
 gérance  
 délégation de service public : affermage  
 délégation de service public : concession

### 1.3 Estimation de la population desservie

*Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.*

Le service public d'eau potable dessert **1 318** habitants au 31/12/2012 (1 286 au 31/12/2011).

## 1.4 Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **631** abonnés (**nombre de compteurs**) au 31/12/2012 (596 au 31/12/2011).

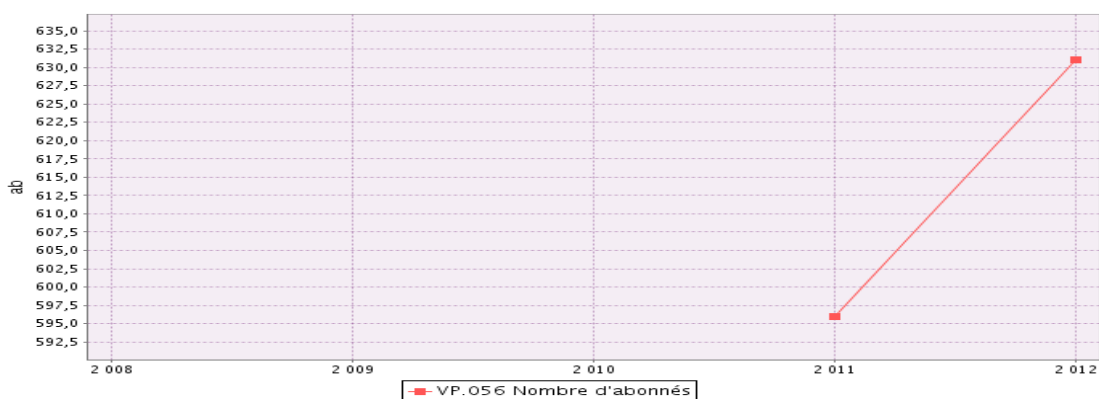
La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2011	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2012	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2012	Nombre total d'abonnés au 31/12/2012	Variation en %
<b>DINGY-SAINT-CLAIR</b>					
<b>Total</b>	<b>596</b>	<b>596</b>	<b>0</b>	<b>631</b>	<b>+5,9%</b>

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de **23,72 abonnés/km** au 31/12/2012 (22,41 abonnés/km au 31/12/2011).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de **2,09 habitants/abonné** au 31/12/2012 (2,16 habitants/abonné au 31/12/2011).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de **83,71 m<sup>3</sup>/abonné** au 31/12/2012. (91,08 m<sup>3</sup>/abonné au 31/12/2011).



## 1.5 Eaux brutes

### 1.5.1 Prélèvement sur les ressources en eau

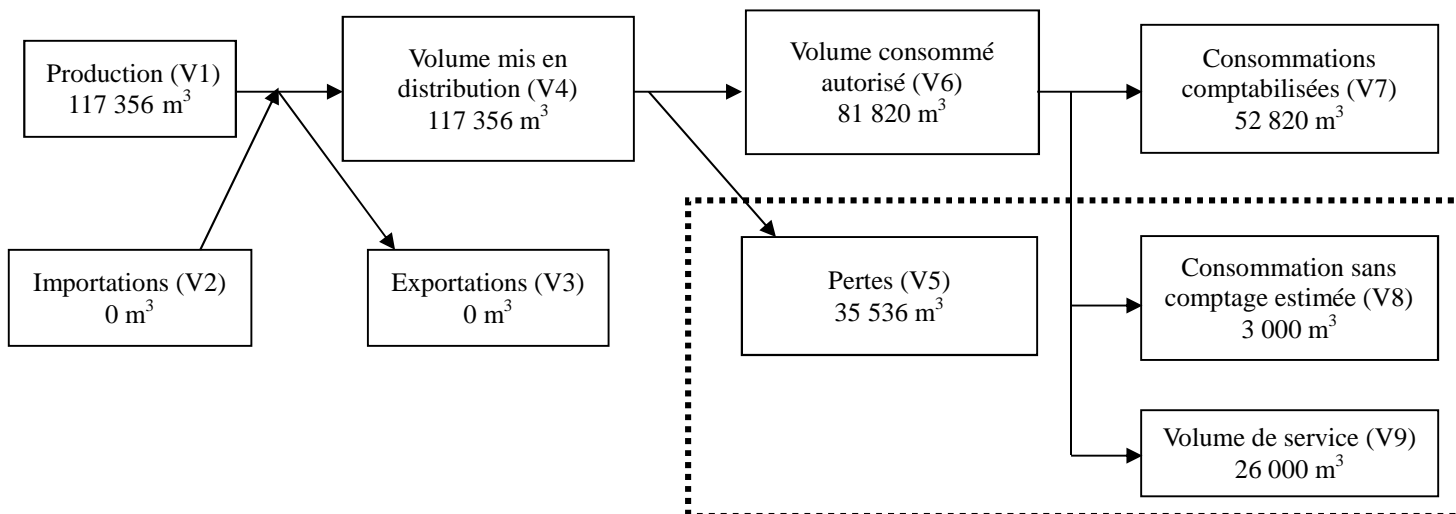
Le service public d'eau potable prélève **117 356 m<sup>3</sup>** pour l'exercice 2012 (120 624 pour l'exercice 2011).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2011 en m <sup>3</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2012 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Captage de Chessenay	souterraine		5 412	5 530	+2.18
Captage de Le Frêne-Haut Blonnière	souterraine		51 930	53 014	+2.09
Captage de Fournet – Sassi les Carrières-Pierre Grosse – Curtils hauts	souterraine		52 006	55 312	+6,36
Captage de Blonnière-Pignard	souterraine		11 276	3 500	-68.96
<b>Total</b>			120 624	117 356	-2.71

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : **100 %**.

## 1.6 Eaux traitées

### 1.6.1 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2012



### 1.6.2 Production

Le service gère 4 stations de traitement.

Nom de la station de traitement	Type de traitement
Réservoir des Curtils	Lampes UV
Réservoir de Chessenay	Lampes UV
Brise Charge des Tappes	Lampes UV
Réservoir de la Blonnière	Lampes UV

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

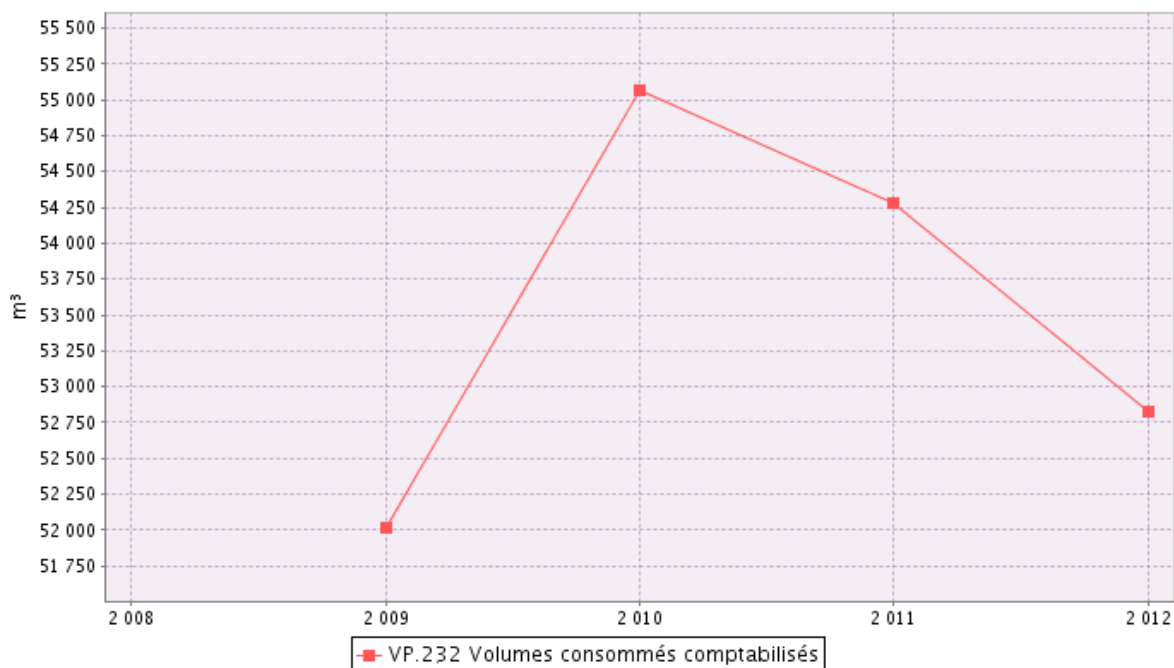
Ressource	Volume produit durant l'exercice 2011 en m <sup>3</sup>	Volume produit durant l'exercice 2012 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2012
Captage de Chessenay	5 412	5 530	+ 2.18 %	80
Captage de Le Frêne-Haut Blonnière	51 930	53 014	+ 2.09 %	80
Captage de Fournet	52 006	55 312	+ 6.36 %	80
Captage de Blonnière-Pignard	11 276	3 500	-68.96 %	80
<b>Total du volume produit (V1)</b>	<b>119 273</b>	<b>117 356</b>	<b>-1.61%</b>	<b>80</b>

### 1.6.3 Achats d'eaux traitées

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2011 en m <sup>3</sup>	Volume acheté durant l'exercice 2012 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes achetés en %
Total d'eaux traitées achetées (V2)	0	0	0 %

### 1.6.4 Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2011 en m <sup>3</sup>	Volumes vendus durant l'exercice 2012 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	54 285	52 820	-2,7%
Abonnés non domestiques	0	0	0
<b>Total vendu aux abonnés (V7)</b>	<b>54 285</b>	<b>52 820</b>	<b>-2,7%</b>



### 1.6.5 Autres volumes

	Exercice 2011 en m3/an	Exercice 2012 en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	1500	3 000	+100 %
Volume de service (V9)	25 000	26 000	+ 4%

NB :

- Prise en compte du réseau de fontaines alimenté par le réservoir de la Blonnière.
- Le traitement par rayonnement UV implique des purges régulières en points bas, toutes les purges étant reversées dans le même bassin versant.

### 1.6.6 Volume consommé autorisé

	Exercice 2011 en m3/an	Exercice 2012 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	80 785	81 820	+ 1,29%

### 1.7 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **26,6** kilomètres au 31/12/2012 (26,6 au 31/12/2011).

## 2. Tarification de l'eau et recettes du service

### 2.1 Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et inclut également une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2012 et 01/01/2013 sont les suivants :

Frais d'accès au service : 472.60 € au 01/01/2012 - droit de branchement  
472.60 € au 01/01/2013 - droit de branchement

Tarifs		Au 01/01/2012	Au 01/01/2013
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement y compris location du compteur	50 €	50 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
	De 0 à 120 m <sup>3</sup>	2,35 €/m <sup>3</sup>	2,55 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>			
Taxes			
	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	0 %	0 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,22 €/m <sup>3</sup>	0,28 €/m <sup>3</sup>

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

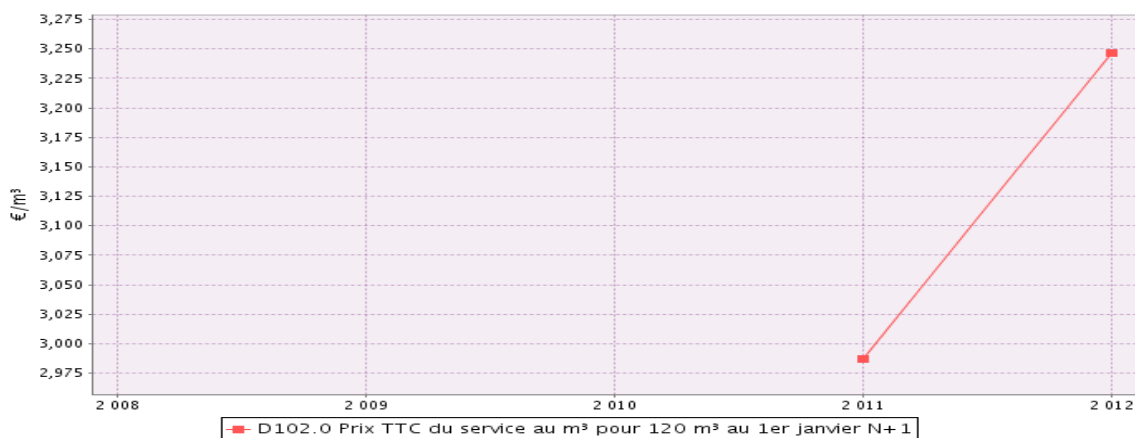
Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 29.03.12 fixant les tarifs du service d'eau potable à compter du 01.09.2012.
- Délibération du 28.03.2013 fixant les tarifs du service d'eau potable à compter du 01.09.2013.

## 2.2 Facture d'eau type (D102.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2012 et au 01/01/2013 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2012 en €	Au 01/01/2013 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	50,00	50,00	0%
Part proportionnelle	282,00	306,00	+8,5%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	332,00	356,00	+7,2%
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	0	0	0
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	26,40	33,60	+27,3%
VNF Prélèvement : .....	0	0	0
Autre : .....	0	0,00	0
TVA	0	0	0
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	26,40	33,60	+27,3%
<b>Total</b>	<b>358,40</b>	<b>389,60</b>	<b>+8,7%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>2,99</b>	<b>3,25</b>	



**ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.**



Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

Les volumes facturés au titre de l'année 2012 sont de **52 820 m<sup>3</sup>/an** (54 285 m<sup>3</sup>/an en 2011).

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

- Travaux de renouvellement des canalisations AC le réseau communal datant de 1934 afin de diminuer les fuites et augmenter le rendement du réseau.
- Travaux de renforcement / bouclage pour maintenir la pression.
- Travaux de traitement de l'eau de source par UV.

## 2.3 Recettes



### Recettes de la collectivité :

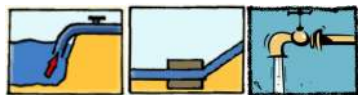
Type de recette	Exercice 2011 en €	Exercice 2012 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	<b>160 641.06</b>	<b>167 389.93</b>	+ 4.21 %
<i>dont abonnements</i>	<b>29 815.48</b>	<b>31 650.19</b>	+ 6.16 %
<i>Dont redevance pollution domestique</i>	<b>11 398.38</b>	<b>11 612.74</b>	+ 1.88 %
Recette de vente d'eau en gros	<b>0</b>	<b>0</b>	-
Recette d'exportation d'eau brute	<b>0</b>	<b>0</b>	-
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	<b>0</b>	<b>0</b>	-
Total recettes de vente d'eau			
Recettes liées aux travaux	<b>4 276.06</b>	<b>3 966.25</b>	-7.25%
Contribution exceptionnelle du budget général	<b>0</b>	<b>0</b>	
Autres recettes			
Total autres recettes			
<b>Total des recettes</b>	206 140.98	214 619.11	+4.12

### Recettes globales :

Eau + redevance pollution domestique au 31/12/2012 (hors abonnements) : **135 739 €** (130 825 € au 31/12/2011).

### 3. Indicateurs de performance

#### 3.1 Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2011	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2011	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2012	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2012
Microbiologie	29	3	31	4
Paramètres physico-chimiques	31	0	32	0

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m<sup>3</sup>/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2011	Taux de conformité exercice 2012
Microbiologie (P101.1)	89.66%	87.10%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100 %	100 %

### 3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2)



Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

La note 20 est atteinte en ayant un plan couvrant au moins 95% du réseau mis à jour au moins une fois par an. Si ces 20 premiers points sont obtenus, d'autres points sont attribués en fonction des informations reportées sur les plans ou des procédures de suivi mises en place. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100, avec le barème suivant :

		Exercice 2011	Exercice 2012
0	pas de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé		
10	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	Oui	Oui
+ 10	mise à jour du plan au moins annuelle	Oui	Oui
Les 20 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :			
+ 10	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	Oui	Oui
+ 10	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	Oui	Oui
+ 10	localisation et description des ouvrages annexes (vannes, ventouses, compteurs...) et des servitudes	Oui	Oui
+ 10	localisation des branchements sur la base du plan cadastral	Oui	Oui
+ 10	localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	Oui	Oui
+ 10	existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements	Non	Non
+ 10	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé et estimatif sur 3 ans)	Oui	Oui
+ 10	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	Non	Oui
Les grands ouvrages – réservoir, stations de traitement, pompages, ... – ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice.			

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'année 2012 est **90** (80 en 2011).

### 3.3 Indicateurs de performance du réseau

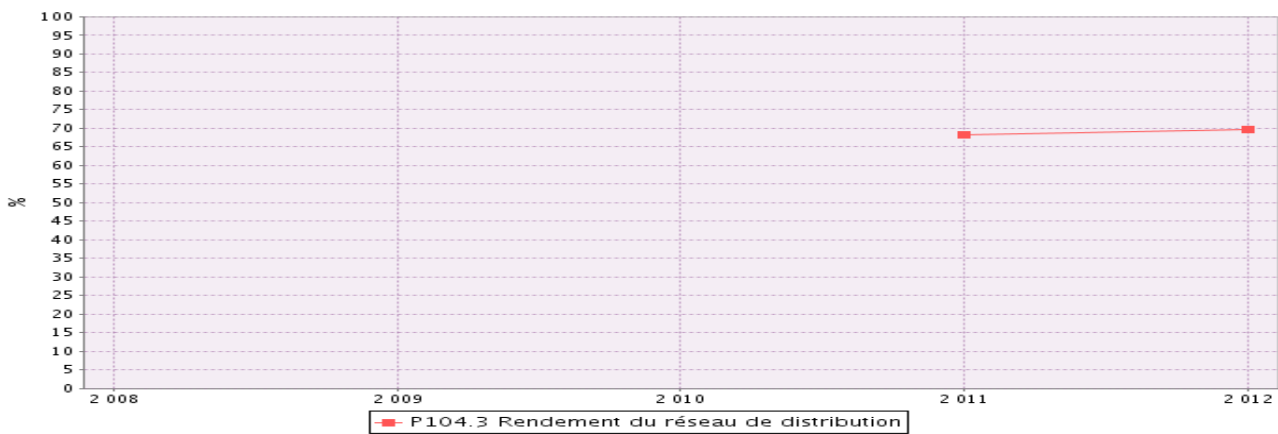
#### 3.3.1 Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

	Exercice 2011	Exercice 2012
Rendement du réseau en %	68.2	69.7
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement)	8,37	8.43
Volume vendu sur volume mis en distribution en % (ex. rendement primaire)	0,5	0,5



### 3.3.2 Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

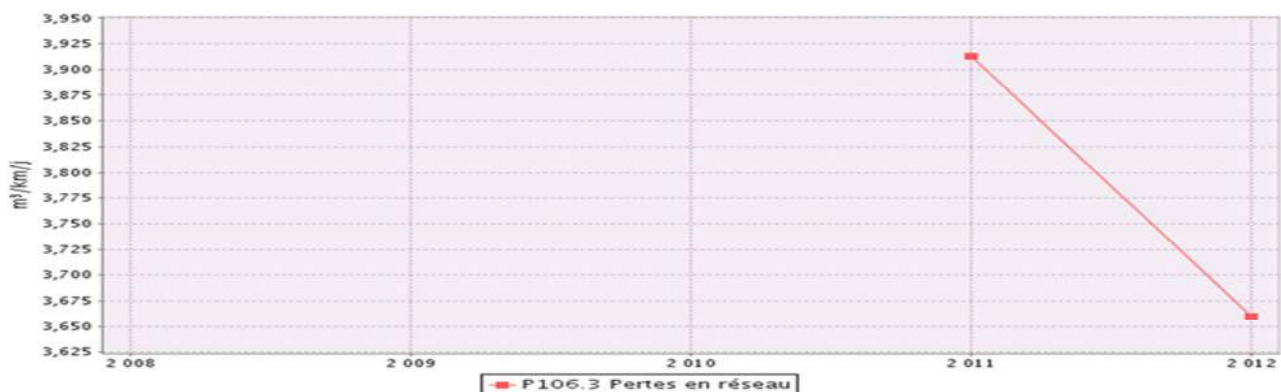
Pour l'année 2012, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 6.6 m<sup>3</sup>/j/km (6,7 en 2011).

### 3.3.3 Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2012, l'indice linéaire des pertes est de 3.7 m<sup>3</sup>/j/km (3.9 en 2011).



### 3.3.4 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2008	2009	2010	2011	2012
Linéaire renouvelé en km	0.5	2.1	0.3	0.7	0.3

Au cours des 5 dernières années, 3,9 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2012, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 2.9% (2,9 en 2011).

### 3.4 Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Pour l'année 2012, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 80% (80 % en 2011).

## 4. Financement des investissements

### 4.1 Branchements en plomb

Branchements	Exercice 2012
Nombre total des branchements	601
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0

## 4.2 Montants financiers

	Exercice 2011	Exercice 2012
Montants financier HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	192 823	17 597
Montants des subventions en €	0	0
Montants des contributions du budget générales en €	0	0

## 4.3 État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2012 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2011	Exercice 2012
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	333 871	295 682
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	36 943
	en intérêts	13 713

## 4.4 Amortissements

Pour l'année 2012, la dotation aux amortissements a été de 81 099 € (76 118 € en 2011)

## 4.5 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
Renouvellement canalisations secteur les Tappes non subventionné	40 000
Solde traitement UV	10 000
Bouclage Cornet – Bély – Poussy	40 000

## 4.6 Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Renouvellement - renforcement	2013	50 000
Bouclage Bely – Poussy	2014	100 000

## 5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### 5.1 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P109.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.  
L'année 2012, le service a reçu 2 demandes d'abandon de créances et en a accordé 2.

1956,74 € ont été abandonnés, soit 0,037 €/m<sup>3</sup> pour l'année 2012 (0,0082 €/m<sup>3</sup> en 2011).

## 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2011	Exercice 2012
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	1 286	1 318
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,99	3,25
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	3 j	3 j
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	89.66 %	87.10 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %	100%
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	80	90
P104.3	Rendement du réseau de distribution	68.2	69.7
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	6,7	6.6
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	3.9	3.7
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	2,9	2.8
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80	80
P109.0	Taux / m <sup>3</sup> facturé des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0082	0,037